

Termes de Référence

AFAFI-Sud – Lot 1

« Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la situation nutritionnelle et de la résilience aux aléas climatiques des ménages ruraux dans le Sud et le Sud-Est de Madagascar »

Mission d'expertise sur la mise en place de schémas de sélection génétique caprine en régions Androy et Anosy, Sud de Madagascar

CONTEXTE

Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières ([AVSF](#)), en partenariat avec le [GRET](#) (leader du projet), le Cirad et CTAS, exécutent depuis mai 2020 et pour une durée de 4 ans un projet financé par l'Union Européenne intitulé AFAFI Sud - *Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la situation nutritionnelle et de la résilience aux aléas climatiques des ménages ruraux dans le Sud et le Sud-Est de Madagascar*. La présente prestation est incluse dans les activités du Lot 1 de ce programme, « Développement des conditions favorables à l'amélioration de la production agricole ». Cette action a pour objectifs :

1. Objectif général : « La sécurité alimentaire des ménages ruraux de l'Androy et de l'Anosy s'améliore et la pauvreté régresse »
2. Objectif spécifique : « La production agricole et la production animale sont améliorées et plus résilientes aux aléas climatiques »

Un des résultats attendus est l'amélioration du matériel végétal et animal local et sa mise à disposition auprès des populations rurales pour une meilleure alimentation et une diversification des revenus. Spécifiquement, AVSF mène des actions dans le domaine de l'élevage visant à l'amélioration des techniques d'élevage de petits ruminants, et en particulier caprin. Les bénéficiaires finaux visés par ces activités sont 10 groupements d'éleveurs regroupant 225 membres.

Contexte de l'élevage caprin en régions Anosy et Androy

Dans le sud de Madagascar, l'élevage caprin est une activité économique importante qui constitue une modalité d'épargne ou de réduction de risques économiques pour la majorité des ménages agro-éleveurs de la zone. Il est pratiqué par environ 70 000 éleveurs pour 400 000 caprins et 12 000 éleveurs pour 120 000 caprins sur les régions d'Anosy et Androy respectivement. L'élevage caprin reste traditionnel à faible valeur ajoutée mais à forte valeur sociale. Le modèle d'élevage est exclusivement extensif, et la non maîtrise de la reproduction (se traduisant par la commercialisation des mâles à croissance rapide en dépit des mâles à croissance lente utilisés comme reproducteurs) et la forte consanguinité des caprins et des ovins est régulièrement rapportée. L'amélioration du matériel animal en filière caprine et sa diffusion pour permettre l'amélioration de la production au sein des ménages d'agro-éleveurs correspond à la priorisation des filières porteuses dans ces régions à la fois par des

acteurs du développement (Banque Mondiale, FIDA, GIZ¹) et par les acteurs public locaux en charge du développement agricole (Fonds de Développement Agricole Régionaux - FDAR). En particulier, dans le cadre du programme ASARA (Union Européenne), et désormais AFAFI, la filière caprine a été identifiée comme prioritaire et une plateforme caprine ayant pour objectif de fédérer les différents acteurs de la filière a été mise en place et accompagnée par la GIZ. A sa création en 2017, la plateforme regroupait 4200 éleveurs, 11 Unions, 1 Fédération, 2 transformateurs, 5 collecteurs locaux et 5 fournisseurs d'intrants. L'existence de cette plate-forme est un facteur favorisant important pour permettre un bon diagnostic des priorités du schéma d'amélioration génétique. Cependant, il reste essentiel de considérer que les pratiques d'élevages traditionnelles en régions Androy et Anosy ne sont pas forcément tournées vers la commercialisation des animaux.

Pour l'élevage, la logique d'intervention proposera donc **d'identifier différentes stratégies d'amélioration génétique**, en différenciant les objectifs productifs, en tenant compte de la nécessité de l'adaptation des animaux aux conditions locales (adaptation à la chaleur, à la sécheresse...) mais aussi et surtout les ressources disponibles (alimentation dont fourrages, type de conduite d'élevage, accès à un service de santé animale...), permettant de s'adapter au mode d'organisation et au niveau de capital de ces agriculteurs familiaux qui font partie de populations particulièrement vulnérables. Cette logique d'intervention propose donc de bien inscrire les actions d'amélioration du matériel animal dans une approche plus générale d'accompagnement à l'innovation pour l'amélioration de la production animale.

Les activités spécifiques prévues dans le cadre de ce résultat sont au nombre de trois :

- (i) Organisation d'un atelier de concertation au sein de la plate-forme caprine pour identifier les améliorations génétiques souhaitées (lait et viande)
- (ii) Organiser un appui d'expertise externe pour élaborer et appuyer le développement du dispositif d'amélioration génétique
- (iii) Mettre en place et assurer le suivi des dispositifs d'amélioration génétique au sein des groupements des producteurs et des centres de sélection

1. Objectif de la consultation

L'objectif visé par le présent mandat est de mettre en place et réaliser l'accompagnement de la plate-forme caprine et de l'équipe projet dans l'élaboration de la stratégie de sélection génétique caprine et la mise en place des dispositifs expérimentaux en centres de sélection et en milieu paysan pour mettre en œuvre cette stratégie. L'expertise sera mobilisée à la fois dans la phase d'élaboration concertée de la stratégie, en appui aux acteurs, et dans la phase de mise en œuvre de terrain de la stratégie élaborée et validée.

2. Résultats attendus de la consultation :

- Production d'un rapport d'analyse sur l'état actuel de la génétique caprine² et des expériences d'amélioration génétique mises en place par le passé dans les régions Androy et Anosy à Madagascar³ ;

¹ Programme Développement des filières agricoles inclusives – DEFIS du FIDA ; Projet Adaptation des chaînes de valeur agricoles au changement climatique (PrAda) ; Projet « Résilience par chaînes de valeur » mis en œuvre par la GIZ ; Projet Casef sud- Bovima de la Banque Mondiale

² Sur la base des travaux existants du FOFIFA en la matière, et toute autre source pertinente

³ En particulier, actions de dotation des reproducteurs caprins organisées par le FDAR ou le PSAEP (Programme Sectoriel Agriculture Elevage et Pêche)

- Participation à la préparation et à la co-animation, en appui à l'équipe projet, de l'atelier de concertation de la plate-forme caprine sur l'élaboration d'une stratégie de sélection génétique caprine ;
- Production, en collaboration avec l'équipe projet, d'un projet de stratégie de sélection caprine à deux niveaux d'intervention (centre de sélection et milieu paysan) ;
- Réalisation d'une étude de faisabilité et d'une étude de coûts pour la stratégie retenue ;
- Production de deux fiches techniques détaillées décrivant :
 - a) Le fonctionnement du centre de sélection et le schéma de sélection caprine mis en place dans ces centres
 - b) Le protocole d'échange de reproducteurs en milieu paysan

3. Méthodologie :

- a) Consulter la documentation du projet et tous autres documents utiles issus des projets précédents et de bibliographie locale pertinente (publications du Fofifa...) ;
- b) Réaliser une analyse synthétique de l'état de la génétique caprine, y compris en tenant compte des retours d'expériences de structures locales travaillant sur le sujet (Fofifa, FRDA...)
- c) Réaliser 3 missions d'expertise sur place à Madagascar pour :
 - a. Mission 1 : Réaliser des entretiens avec les acteurs clés techniques à l'échelle nationale et de la filière à l'échelle régionale et participer à l'atelier de la plate-forme caprine permettant d'ébaucher une stratégie de sélection génétique caprine
 - b. Mission 2 : Finaliser et valider la stratégie de sélection caprine et réalisation de l'étude de faisabilité et de coût
 - c. Mission 3 : Accompagner l'équipe projet dans la définition des modalités de mise en œuvre des schémas de sélection génétique définis dans la stratégie
- d) Elaborer un rapport de chacune des missions effectuées
- e) Elaborer le projet de stratégie, l'étude de faisabilité/coût et les deux fiches techniques en intégrant les remarques d'AVSF

4. Budget

Le budget disponible pour les honoraires est de 19 500 euros.

Les frais supplémentaires suivants seront pris en charge par AVSF : billets d'avion, déplacements locaux, frais de traduction/interprétation Malagasy-Français si nécessaire, per diems forfaitaires à hauteur de 80 euros/jour pour le repas et logement au cours des missions.

5. Calendrier

La consultation devra être réalisée sur une période de 6 mois à compter de la fin du mois de septembre 2020, pour un rendu final attendu avant le 28 février 2021. Le détail du planning prévisionnel des missions et diverses étapes de l'expertise sont détaillées ci-dessous. Les dates (en particulier dates de mission) seront ajustables en coordination entre le/la consultant-e et l'équipe projet en fonction des disponibilités respectives et sous réserve des possibilités effectives d'organiser les voyages internationaux et locaux. En particulier, **dans le contexte actuel de la crise COVID-19** encore en cours à Madagascar, le calendrier et les dates de missions seront ajustables en fonction de la possibilité réelle de voyager à l'international (France – Madagascar) et en interne à Madagascar.

Période et missions	Taches	Nombre de jours
15 - 30 Septembre 2020	<p>Étape 1 – Préparation de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur la méthodologie d'intervention - Planification de la collecte d'information préalable aux missions - Entretiens à distance avec équipe projet et acteurs recherche - Recherche et synthèse bibliographique <p><i>Produit : Note de synthèse sur l'état de la génétique caprine dans le sud de Madagascar</i></p>	3 jours
4 - 17 octobre 2020	<p>Étape 2 – Mission d'accompagnement #1 (bilatéral et en atelier avec les acteurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'entretiens avec l'équipe projet et les acteurs (Tana et Sud), lancement de la collecte de données - Participation à l'atelier de la plate-forme caprine <p><i>Produit : CR de la mission #1, intégrant les TDR de la mission, la liste des personnes et organisations consultées, la bibliographie.</i></p>	2 + 11 = 13 jours Mission à Madagascar
17 octobre au 06 novembre 2020	<p>Étape 3 – Traitement des données et analyse</p> <p><i>Produit : Projet de stratégie de sélection génétique caprine pour les Régions Anosy et Androy</i></p>	3 jours
15 - 21 novembre 2020	<p>Étape 4 – Mission d'accompagnement #2 (bilatéral avec les acteurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'entretiens avec l'équipe projet et les acteurs (Tana et Sud), lancement de la collecte de données <p><i>Produit : CR de la mission #2, intégrant les TDR de la mission, la liste des personnes et organisations consultées</i></p>	1 + 6 = 7 jours Mission à Madagascar
23 novembre au 31 décembre 2020	<p>Étape 5 – Traitement des données et analyse</p> <p><i>Produits : Document de stratégie de sélection caprine finalisée et Rapport d'étude de faisabilité et de coût</i></p>	3 jours
10 - 16 janvier 2021	<p>Étape 6 – Mission diagnostic #3 (bilatéral avec les acteurs)</p> <p><i>Produit : CR de la mission #3, intégrant les TDR de la mission, la liste des personnes et organisations consultées, la bibliographie.</i></p>	1 + 6 = 7 jours Mission à Madagascar
18 janvier au 28 février 2021	<p>Étape 7 – Traitement des données et analyse</p> <p><i>Produits : 2 fiches techniques</i></p> <p>a) Fonctionnement du centre de sélection et schéma de sélection caprine</p> <p>b) Protocole d'échange de reproducteurs en milieu paysan</p>	3 jours

6. Documentation et ressources bibliographiques

- Document projet AFAFI-Sud – Lot 1
- MAMINIAINA OF, MIORA TR , ANDRIAMAROARISON AT, et al., 2017, Les ressources zoogénétiques caprines à Madagascar
- Documents de capitalisation du programme ASARA-AINA

7. Conditions

Le montant de la prestation sera versé en 3 tranches :

- 25% à la signature du contrat
- 50% à la validation des livrables de la 2^{ème} mission (*rapports de mission + Document de stratégie de sélection caprine finalisée et Rapport d'étude de faisabilité et de coût*)
- 25% à la validation des livrables finaux (*3^{ème} rapport de mission + fiches techniques*)

Les frais supplémentaires liés aux missions seront pris en charge directement par AVSF (billets d'avion, visas, déplacements locaux, per diems forfaitaires pour courir les repas et logement sur place, frais de traduction/interprétation Malagasy-Français si nécessaire). La logistique des missions sera à organiser avec l'appui de l'équipe d'AVSF.

8. Offre à soumettre par le/la consultant·e

Le/la consultant·e détaillera dans son offre les éléments suivants :

- CV
- Description succincte d'expérience similaire d'appui à la mise en place d'un schéma de sélection génétique caprine, en particulier en contextes de pays du Sud et d'élevage-paysan. Des exemples de publications ou documents produits seront appréciés.
- Méthodologie d'organisation de la mission incluant un calendrier prévisionnel
- Budget synthétique indiquant le nombre de jour de travail et honoraire par jour

9. Processus de sélection

L'offre la mieux disant sera sélectionnée parmi les offres reçues, avec une prépondérance de la qualité de l'offre technique et des critères d'expérience par rapport au coût de la prestation.

10. Délai de soumission des offres

Le/la consultant·e a jusqu'au 31 août 2020 pour soumettre son offre technique et financière, et sera informé·e mi-septembre 2020 du résultat de la sélection.

Les offres doivent être envoyées à l'adresse mail suivante : m.miller@avsf.org avec pour objet « Expertise Génétique Caprine Madagascar ».